

Mise à jour le 17 février 2022



MASTER MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention PIF

Pratiques et Ingénierie de la formation

Responsable : Laurent Petit
laurent.petit [at] inspe-paris.fr

Parcours

Métiers de la scolarisation inclusive (MSI)

Responsable : Pierre Lignée
pierre.lignee [at] inspe-paris.fr

Présentation de la formation

Le master MEEF, mention pratiques et ingénierie de la formation, parcours métiers de la scolarisation inclusive, a pour vocation de permettre à des professionnels de l'éducation et de la formation d'acquérir des compétences pointues dans la mise en œuvre des parcours scolaires inclusifs.

Les deux années du Master MSI s'organisent autour de 6 Unités d'enseignement.

La première année prépare les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés à devenir enseignants spécialisés.

Le CAPPEI est la certification indispensable pour accompagner et coordonner des parcours scolaires inclusifs au sein des dispositifs de droit commun (RASED, EGPA, hôpitaux de jours, milieu carcéral) et des dispositifs de réponse aux situations de handicap (ULIS, médico-social).

Les enseignants parisiens souhaitant obtenir un poste de l'enseignement spécialisé à titre définitif peuvent demander à bénéficier d'une année de formation à l'INSPE (M1 MSI) afin de préparer la certification CAPPEI.

Organisation du Master 1 :

UE1 – Enjeux de la scolarisation inclusive, identité professionnelle

- a) Tronc commun de formation (dispositifs d'éducation inclusive)
- b) Approfondissement des connaissances en psychologie (développement typique et atypique de l'enfant et de l'adolescent)

UE2 – Professionnalisation (adaptations pédagogiques, didactique et éducatives)

Gestes professionnels et supports pédagogiques adaptés.

UE3 – Enseignant spécialisé-personne ressource, une approche systémique de l'École inclusive

Un nouveau pilier : la personne ressource (préparation à l'épreuve 3 du CAPPEI).

UE4 – Enseignements méthodologiques et initiation à la recherche

Accompagnement à la rédaction du dossier (épreuve 2 du CAPPEI).

UE5 – Stage (analyses de pratiques professionnelles)

Tutorat et recul réflexif (préparation à l'épreuve 1 du CAPPEI).

UE6 – Langues

Didactique des langues, sémiotique et accessibilité universelle.

La seconde année est accessible à tous les professionnels œuvrant pour une éducation inclusive.

Le M2 valorise l'expérience pour développer l'expertise professionnelle afin d'orienter les étudiants vers de nouvelles perspectives professionnelles.

L'ensemble du Master MSI est évalué par compétences. Il s'appuie sur trois blocs :

- Bloc 1 : Exercer dans le contexte spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive
- Bloc 2 : Expertise de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire
- Bloc 3 : Personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses

Organisation du Master 2 :

UE1 – Enjeux de la scolarisation inclusive, identité professionnelle

- a) Ingénierie de formation
- b) Connaissances approfondies en psychologie de l'éducation et de la formation

UE2 – Professionnalisation (adaptations pédagogiques, didactique et éducatives)

Coloration de son parcours : didactique et enjeux de formation, numérique éducatif, ou médiation culturelle.

UE3 – Enseignant spécialisé-personne ressource, une approche systémique de l'École inclusive

- a) Complexité, approche systémique, modélisation
- b) Analyse du climat scolaire

UE4 – Enseignements méthodologiques et initiation à la recherche

Recherche-action : mémoire de recherche universitaire.

UE5 – Stage (analyses de pratiques professionnelles)

Conduire un entretien, animer un groupe d'analyses de pratiques professionnelles.

UE6 – Langues

Option : préparation au CAPEFE.

Volume horaire de la formation (M1, M2)

M1 : 327 heures

M2 : 185 heures

Modalités d'admission en Master MEEF MSI:

- **M1** : l'inscription se fait dans le cadre de la préparation de la certification CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive). Les stagiaires sont identifiés par leur académie (public désigné).

- **M2** : tous les professionnels œuvrant pour une éducation inclusive (enseignants spécialisés, CPE, PsyEN et personnels d'encadrement de l'Éducation nationale, enseignants de la fonction publique territoriale ; éducateurs spécialisés) par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou titulaires d'un M1 en sciences sociales et humaines (60 ECTS).

Attendus : Une expérience de l'enseignement ou de l'éducation auprès d'enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Capacité d'accueil :

- M1 : 60 étudiants (formation CAPPEI)
- M2 : 32 étudiants

Débouchés

Possibilité de poursuivre en doctorat dans une université partenaire à l'issue du M2.

Perspectives professionnelles : professionnels experts dans le fonctionnement des dispositifs inclusifs, dans l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire, ressources pour la communauté éducative.

- Enseignant spécialisé (dispositifs RASED, UE, ULIS, SEGPA),
- Enseignant référent pour élèves en situation de handicap (ERESH),
- Ingénieur pédagogique dans le domaine de l'éducation inclusive,
- Formateur d'enseignants dans le domaine de l'éducation inclusive,
- Cadre de la fonction publique (IEN, Personnel de direction).

Modalités d'enseignement

Les cours du M1 sont organisés essentiellement en présentiel en alternance (trois semaines de formation/trois semaines en responsabilité).

Les cours du M2 sont organisés en mode hybride (30% des cours à distance asynchrone).

Il est possible de suivre le M2 en deux ans : une première année axée sur la validation des UE et une deuxième année dédiée à la rédaction du mémoire de recherche.

Formation en langue(s)

Le Master MSI propose une initiation à la Langue des signes française (LSF) dans le cadre d'une réflexion plus large sur le principe d'accessibilité en observant en quoi les langues et les méthodes de communication augmentées visent à améliorer le langage oral des élèves.

Place du numérique

Les intérêts de certains outils et ressources numériques pour l'apprentissage humain sont présentés et questionnés, notamment dans le cadre de la professionnalisation et du développement des gestes professionnels spécifiques à chaque parcours (RASED, UE, ULIS, SEGPA). Les modules d'approfondissement abordent chacun un aspect différent du numérique, propre aux contextes d'exercice.

Le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) est systématiquement décliné au regard de trois axes : utiliser les outils, créer avec le numérique et comprendre les enjeux du numérique pour une éducation inclusive.

Place de la recherche

Les enseignements méthodologiques et l'initiation à la recherche permettent à chaque étudiant d'élaborer progressivement les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la production du dossier de certification Cappei en M1 et du mémoire professionnel de M2.

Les deux années du Master engagent chacun dans une dynamique de recherche-action. Le M2 a pour objectif de former par la recherche et à la recherche en visant un positionnement déontologique et éthique.

Place des stages et organisation de l'alternance

L'accompagnement de la formation est axé sur le stage, la réflexion sur la pratique et la construction d'une nouvelle posture enseignante.

En M1, le suivi du stage et la réflexion sur la pratique s'effectuent selon deux modalités distinctes et complémentaires :

- Une dimension collective (dans le cadre du tutorat sous la forme d'analyse des pratiques professionnelles)
- Une dimension individuelle dans le cadre de l'accompagnement sur le terrain par les formateurs (3 visites formatives). Cette réflexion individuelle est placée au centre de la formation par l'accompagnement de chaque stagiaire dans la construction de son positionnement professionnel. Elle a pour objectif de permettre aux enseignants exerçant dans un dispositif de scolarisation inclusive de réfléchir sur leur pratique professionnelle.

En M2, il s'agira de poursuivre la réflexion en questionnant et en analysant des situations éducatives complexes prenant en compte les enjeux de l'école inclusive au regard des différents positionnements professionnels. L'objectif est de permettre aux professionnels en formation de s'approprier et pratiquer les différentes techniques d'animation, d'analyser les dispositifs et les postures.

Partenariats

Le Service École Inclusive de l'académie de Paris est un partenaire privilégié.

Sur l'ensemble du Master, les personnels du rectorat de l'académie de Paris prennent en charge au moins 12 heures d'enseignement. Certains cours peuvent être menés en co-élaboration ou co-intervention, sous la responsabilité du coordonnateur de parcours :

- Les inspecteurs de circonscription spécialisés (IEN-ASH) interviennent directement dans le tronc commun de la formation ;
- Les conseillers pédagogiques spécialisés (CPC-ASH) sont associés tout particulièrement à l'UE stage du M1 (visites-conseil) ;
- D'autres enseignants spécialisés de l'académie de Paris sont mobilisés dans la formation. Par exemple les professeurs ressource inter-degré, dans le cadre des modules d'approfondissement du M1 (UE3), les tuteurs terrain CAPPEI dans le cadre de l'UE stage du M1.

La formation et l'accompagnement à la certification CAPPEI ne se résument pas au M1 du Master MSI. Dans le cadre de ce partenariat fort entre Service de l'École Inclusive et département ASH-ÉI de l'INSPE, les CPC-ASH de chaque académie organisent la semaine de formation dite "N-1" en fin d'année scolaire précédant le M1, et proposent à chaque stagiaire une visite-conseil dans le courant de l'année de M1. Par ailleurs, chaque académie organise l'accompagnement des stagiaires sur le terrain par les "tuteurs CAPPEI".

Autres intervenants dans un partenariat académique et départemental :

- Partenaires institutionnels de la scolarisation inclusive : équipe pluridisciplinaire « enfant-jeune » de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), professionnels des secteurs sanitaire et médico-social (pédo-psychiatre, psychologue, orthophoniste, psychomotricien, éducateur spécialisé), et professionnels du secteur judiciaire.
- Partenaires associatifs en lien avec les personnes à besoin éducatif particulier, dont une association pour l'approche de la Langue des signes française (UE6-Langue du M1 particulièrement).

Internationalisation de la formation

En M2, l'option CAPEFE inter-parcours engage partenariat et mobilité internationale. Elle permet de préparer la certification d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE).

Précisions à propos du CAPPEI (BO du 11 mars 2021)

Le CAPPEI peut être obtenu de deux façons différentes : par une certification organisée autour de 3 épreuves faisant suite à une année de formation, ou par validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP).

M1 MEEF MSI à l'INSPE de Paris	
Année de formation CAPPEI en alternance (3sem/3sem) suivie d'un jury de certification	Validation du CAPPEI par VAEP à partir de 3 ans d'expérience sur un poste spécialisé et sans départ en formation

Épreuves :

Un jury composé de 4 personnes (2 IEN, un collègue, un formateur).

1. Travail avec un groupe d'élèves puis analyse de la séance
2. Soutenance d'un dossier professionnel
3. Présentation d'une action témoignant du rôle de personne ressource

Épreuves :

Un jury composé de 3 personnes (2 IEN, un collègue).

1. Un dossier professionnel témoignant d'un recul réflexif et d'une auto-formation
2. Entretien avec le jury